

LE COMPTE RENDU DU CTL DU 21/10/2014 vu par les représentants **FORCE OUVRIERE**

OUI, nous pensions que le sujet des travaux de désamiantage du bâtiment B du site de Sainte Anne, sans y déloger les agents devait être abordé à ce CTL.

OUI, nous pensions que les agents concernés par ces travaux de désamiantage devaient être présents au CTL.

OUI, nous pensions qu'il était important pour eux de pouvoir exprimer leurs craintes devant la nature et les nuisances prévisibles occasionnées par ces travaux .

OUI, nous pensions que la direction locale devait rencontrer et entendre les personnels afin de leur apporter des réponses claires sur les mesures prises afin d'assurer leur sécurité.

Mais une fois de plus, ce n'est pas ce qui s'est passé ce matin du 21/10/2014...

Aucune réponse n'a été apportée par la direction, et au contraire, cela n'a fait qu'accroître l'inquiétude des agents.

A **FORCE OUVRIERE** nous estimons qu'il est important de pouvoir siéger lors des CTL et des CHS, car c'est de cette façon que nous ferons entendre **votre voix**.

A **FORCE OUVRIERE** nous estimons qu'il est important de se regrouper en intersyndicale lorsque les sujets le nécessitent.

Mais force est de constater que hier matin nous n'avons rien obtenu pour les agents concernés.

Comme vous pouvez le constater notre compte rendu est très amer, car nous nous devons de trouver la méthode qui permettra enfin d'avancer dans l'intérêt des agents.

L'important pour **Force Ouvrière** c'est que les agents obtiennent satisfaction.

Si nous devons changer de méthode pour obliger la direction à prendre ses responsabilités nous changerons de méthode.

Et surtout nous exigeons qu'aucun travaux ne soient engagés avant le CHS.

EN 2014 F.O. EST TOUJOURS SUR LE TERRAIN